

CERTIFICAT DE MEMBRE EN RÈGLE

Le demandeur doit envoyer le présent formulaire à chaque instance canadienne de réglementation du travail social⁴ auprès de laquelle il est inscrit actuellement à titre de travailleur social.

PARTIE A. À remplir par le demandeur

CONSENTEMENT DE DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS

Je, _____,
Nom du demandeur en caractère d'imprimerie

date de naissance _____,
Jour / Mois / Année

autorise l' _____,
Instance canadienne de réglementation du travail social

où mon numéro de membre est le _____,
Numéro de membre donné par l'instance de réglementation du travailleur social

à fournir tous les renseignements et les documents qu'exige le présent formulaire à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Je demande que ce formulaire soit rempli et retourné à :

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Direction des admissions

255, boul. Crémazie Est, bureau 800
Montréal QC H2M 1L5

Signature : _____ Date : _____

PARTIE B. À remplir par l'instance canadienne de réglementation du travail social

Nom du membre : _____

Numéro du membre : _____

Admis sur la base : Baccalauréat en travail social/diplôme agréé CASWE :
 Maîtrise en travail social/diplôme agréé CASWE :
 Autre : Spécifier : _____

Votre instance exige-t-elle un examen d'admission à la profession : Oui Non

Est-ce que le membre détient actuellement un certificat d'inscription/une autorisation/un permis d'exercer le travail social :

Oui Non

Date de délivrance : _____

Date de l'inscription initiale au tableau des membres : _____

L'Inscription actuelle est valide jusqu'au : _____

Historique d'inscription(s) et de radiation(s)* (le cas échéant) :

Inscriptions	Radiations*

⁴ Par « instance canadienne de réglementation du travail social », on entend un organisme qui est autorisé, en vertu d'une loi d'une province canadienne ou des Territoires du Nord-Ouest ou du Yukon, à délivrer un certificat d'inscription, une autorisation ou un permis d'exercer qui atteste que la personne est qualifiée pour exercer la profession de travailleur social et qui autorise la personne à exercer la profession de travailleur social ou à utiliser un titre ou une désignation se rapportant à la profession ou les deux.

*Par radiation, on entend également le ou les retraits pour non-renouvellement

1. Quelle est le statut actuel ou la classe de certificat d'inscription/d'autorisation/de permis d'exercer du membre ? (exemple : général, inactif, retraité, etc.)

Veillez fournir une brève définition de ce statut, cette catégorie ou classe d'inscription :

2. Est-ce que le membre a acquitté l'ensemble des paiements exigés (cotisation annuelle ou tout autre paiement requis) ?

Oui Non Veuillez détailler

3. Le membre a-t-il été assujéti à un stage de perfectionnement dans le cadre de l'application d'un Règlement sur les stages de perfectionnement?

Oui Veuillez détailler Non Ne s'applique pas

4. Le certificat d'inscription, l'autorisation ou le permis d'exercer accompagnant cette inscription comporte-t-il des conditions et/ou des limitations?

Oui Non

5. Le membre inscrit a-t-il été reconnu coupable d'une décision disciplinaire?

Oui Non

6. Le membre est-il assujéti actuellement à un processus disciplinaire?

Oui Non

Si vous avez répondu « Oui » à l'une ou l'autre des questions 4, 5, et 6, veuillez fournir des renseignements détaillés, y compris toutes allégations, conclusions, renseignements sur les motifs des conclusions, ordonnances et pénalités, le cas échéant, et une copie de toutes les décisions.

PARTIE C. À remplir par le registraire, par le secrétaire et directeur général, ou par toute autre personne autorisée, de l'instance canadienne de réglementation du travail social

Je confirme que tous les renseignements et documents fournis sont exacts et complets.

Nom de l'instance canadienne de réglementation du travail social :

Titre de la personne remplissant le formulaire :

Signature de la personne remplissant le formulaire :

_____ Tampon de l'instance canadienne de réglementation du travail social

Date : _____